



KINNEAR'S MILLS

Province de Québec
Municipalité de Kinnear's Mills
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente donné par la soussignée, Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Kinnear's Mills :

Que le rôle de perception est déposé à son bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes dans le délai imparti.

Que toutes personnes dont les noms y apparaissent, comme sujettes au paiement des dites taxes, arrérages ou autres deniers, sont tenues de les payer dans les trente (30) jours qui suivent la mise à la poste de cette demande de paiement.

Donné à Kinnear's Mills, ce 15 janvier 2019.

Signé : Claudette Perreault

Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Kinnear's Mills, 120, rue des Églises, certifie que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 1007 du *code municipal*.

Signé à Kinnear's Mills à 10 h 15 ce 15 janvier 2019.

Signé : Claudette Perreault

Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière